IL DÉNONCE LE MUTISME DE LA TUTELLE

Le CNES appelle à une grève de 15 jours renouvelable

La trêve aura été de très courte durée. Le Cnes déterre la hache de guerre et annonce son intention d'observer une grève de 15 jours renouvelable à partir du dimanche 15 novembre 2009 avec arrêt de toutes les activités pédagogiques et scientifiques. Le mois de novembre s'annonce mouvementé puisque des syndicats de l'éducation annoncent pour la même période une grève d'une semaine reconductible.

Nawal Imés - Alger (Le Soir) - Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) qui réagit «à la marginalisation de l'enseignant chercheur et au mutisme de la tutelle» compte sur une grande mobilisation des enseignants pour la réussite du mouvement de protestation.

Un mouvement décidé à l'issue d'une session extraordinaire du conseil national au cours duquel, a été observée une minute de silence à la mémoire du défunt Dr Mohammed Benchehida, assassiné il y a une année dans son bureau de chef de département à l'Université de Mostaganem.

L'occasion pour le Cnes de constater «l'oubli et le mutisme de la tutelle à commémorer un tel anniversaire gênant, ainsi que la mise au placard d'une charte universitaire». Les griefs retenus contre le ministère de l'Enseignement supérieur sont nombreux.

Le Cnes «note avec regret le non-respect des engagements de la tutelle, pris lors de la réunion du 25 mai 2009, et l'absence de volonté des pouvoirs publics à construire un partenariat réel pour la prise en charge effective des revendications» et constate que «les nombreuses et longues réunions tenues et les grandes promesses données dans le cadre des travaux de la commission mixte Mesrs-Cnes sur le régime indemnitaire, sont remises en cause et apparaissent vaines, à la lumière des nouvelles instructions du Premier ministre.

Ceci dénote une fois de plus, le mépris des pouvoirs publics vis-à-vis de l'enseignant et l'absence inquiétante de stratégie pour l'université».

Pour les membres du conseil national, c'est le blocage total puisqu'ils soulignent «l'absence totale de perspectives dans la gouvernance et la gestion de nos universités, malgré les efforts colossaux consentis par l'Etat en matière de finances, ce qui a permis à la gabegie et au clientélisme de régner en maîtres dans de nombreux établissements universitaires ouvrant ainsi les voies à la hogra, à la violence, à la corruption et à de multiples comportements et fléaux qui dénaturent et déforment l'image de l'université».

Une situation aggravée par «les poursuites judiciaires à l'encontre d'un membre du bureau national, enseignant à l'Université d'Es-Senia, révèle la volonté de réprimer toute voix discordante soumettant ainsi les enseignants à la bonne volonté de certains responsables qui profitent de leur position, ouvrant ainsi les portes à la violence sous toutes ces formes» et «la promulgation d'une instruction relative à l'annulation du transfert de bail des logements conventionnés, touchant des milliers d'enseignants, et la volonté de transformer les 6 500 logements en construction, accordés par le président de la République en logements de fonction» et voilà que le gouvernement récidive en remettant en cause la rétribution du régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, remettant en cause, par de simples circulaires, des décrets présidentiels.

N. I.

Photo : Newpress.

Le mois de novembre s'annonce mouvementé dans les universités.

TIZI-OUZOU

Attentat contre le chef de la Garde communale de Beni-Aïssi

Peu après neuf heures, hier matin, à Beni-Aissi, à une dizaine de kilomètres au sud-est de la ville de Tizi-Ouzou, le chef du détachement de la Garde communale locale a fait l'objet d'un attentat. Selon une source bien informée de la chose sécuritaire en Kabylie, l'auxiliaire des services de sécurité a été ciblé par plusieurs coups de feu tirés par un nombre indéterminé d'hommes embusqués quelques mètres de lui alors qu'il se rendait au siège du détachement qu'il commande. Blessé, le chef de détachement a été transféré au CHU de Tizi-Ouzou où, selon une source médicale, il a été constaté que, hormis les blessures aux membres inférieurs, l'état de santé du chef des auxiliaires des services de sécurité de Beni-Aissi n'inspire pas d'inquiétude. Un attentat que les terroristes en activité en Kabylie ont commis mardi en fin de journée entre Tadmaït et Naciria où ils ont saboté une partie de la ligne de chemin de fer, induisant l'interruption du trafic ferroviaire entre Alger et Tizi-Ouzou, une ligne tout récemment remise en exploitation après de longues années d'interruption.

A. M.

ILS ENVISAGEAIENT DE PERPÉTRER UN ATTENTAT SPECTACULAIRE À CONSTANTINE

Trois terroristes abattus

Trois terroristes ont été abattus hier sur les hauteurs de Constantine, plus précisément à Kef Lakhal, un mont boisé au relief accidenté, à la limite de la frontière avec la wilaya de Skikda.

Le groupe terroriste ciblé par l'opération de ratissage déclenchée mardi à partir de Djebel El Ouach tentait en effet une incursion à partir des maquis de Collo et Aïn Kechra. Il projetait, selon certaines sources, de perpétrer un attentat spectaculaire dans la capitale de l'Est, un projet terroriste qui daterait de plusieurs mois et déjà avorté puisque un autre groupe de criminels avait était neutralisé dans la même région il y a quelque temps.

Le groupe en question activerait sous les ordres d'un certain Leloum Amar dit Zakaria, originaire de Constantine et «émir» de la zone 6, selon le découpage territorial du GSPC et qui écume les maquis de la wilaya de Skikda.

L'opération de ratissage déclenchée suite à des informations qui se sont avérées fondés a nécessité la mobilisation d'hélicoptères de reconnaissance et des troupes de forces de l'ordre combinées. Et ce n'est que tard dans la nuit de mardi que le groupe en question a été repéré.

Un violent accrochage qui a duré toute la nuit s'en est suivi avant que le crépitement des armes ne prenne fin aux premières heures de la matinée d'hier. Les trois criminels venaient en effet d'être neutralisés.

Deux kalachnikovs et une arme semi-automatique de type Séminov ont été récupérées, ainsi qu'une paire de jumelles militaires. Les corps des trois terroristes ont été acheminés vers l'hôpital militaire de Constantine pour y subir vraisemblablement des tests ADN en vue de leur identification.

K. G.

ORAN

La tension reste palpable à El Ançor

Le calme précaire qui s'est installé, hier après 17h, sur la localité d'El Ançor après les affrontements qui ont duré plusieurs heures, n'a pas trop duré. Les affrontements entre la population locale et les forces de l'ordre ont repris au crépuscule et n'ont cessé, selon les habitants de cette localité, qu'à 3h du matin.

Nous nous sommes rendus sur les lieux hier matin et l'on apprendra que de violents affrontements ont opposé la population locale aux services de maintien de l'ordre. Les échauffourées ont repris lorsque les forces spéciales de la gendarmerie, dépêchées sur les lieux en renfort pour le rétablissement de l'ordre public, ont procédé à l'arrestation des suspects «identifiés» lors des émeutes.

«Notre manifestation était pacifique. Les événements ayant déclenché les émeutes mardi matin sont les mêmes qui sont à l'origine de la tension qui a régné dans la région dans la nuit de mardi à mercredi», nous expliquent bon nombre d'habitants d'El Ançor, faisant référence au largage massif et «inexpliqué», selon nos interlocuteurs, de bombes lacrymogènes sur les maisons. Pour l'heure, aucun bilan sur les dégâts, que ce soit sur le plan humain ou matériel, n'a été communiqué par la gendarmerie.

Pour le colonel Issa Bidel, le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale d'Oran, celui qui a supervisé personnellement les opérations lancées par ses troupes sur le terrain, «pas question de se prononcer sur le nombre de personnes arrêtées ou blessées (côté civil ou forces de l'ordre) avant la fin de l'opération».

L'on saura que les pourparlers qui ont été entamés entre des représentants des responsables de la wilaya d'une part et des représentants de la population d'El Ançor ont abouti à l'adoption d'une série de recommandations, visant à prendre partiellement en charge les doléances des citoyens de la localité, en application du récent arrêté signé par le wali d'Oran et qui stipule l'interdiction de l'activité de la mine lorsque le climat ne s'y prête pas.

En plus de la nécessité de la mise en place de chapeaux chinois pour minimiser le volume de poussière volatilisé, le creusage de forages afin d'utiliser l'eau pour l'arrosage régulier des sites de travail, la réalisation d'un système d'arrosage centralisé permanent, l'interdiction des explosifs après 12h et de l'activité des mines après 17h, ainsi que le déroutage des camions transportant le gravier produit par les carrières en question. De même que l'on apprendra, de source proche du dossier, que le wali d'Oran envisage la fermeture de trois carrières sur les quatre qui sont actuellement en activité.

Des pourparlers sont en cours pour libérer les personnes arrêtées durant ces affrontements. Une décision qui pourrait vite calmer les esprits...

Ben Aziz

RÉHABILITATION DE L'HÔTEL EL-AURASSI

56 millions d'euro débloqués

La réhabilitation de l'hôtel El-Aurassi a été officiellement lancée hier à Alger. S'inscrivant dans le cadre du plan qualité tourisme, ce programme qui s'étalera sur 22 mois a été confié à l'entreprise turque KEF.

L'opération de modernisation de cet hôtel coûtera 56 millions d'euros. «Un financement assuré à 30 % par le fonds de l'Entreprise de gestion de l'hôtel El-Aurassi et à 70 % par le CPA dans le cadre d'une convention de crédit», soulignera Abdelkader Lamri, directeur général de l'Entreprise de gestion de l'hôtel El-Aurassi, Durant ces travaux de réhabilitation, cet établissement hôtelier sera ouvert sur une partie. «L'hôtel El-Aurassi ne sera pas totalement fermé. Les travaux de réhabilitation concerneront en premier lieu sa partie sud. Tandis que la partie parallèle continuera d'assurer différents services aux clients», précise Cherif Rahmani, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme.Depuis sa réalisation en 1975, l'hôtel El-Aurassi n'a jamais bénéficié de réhabilitation jusqu'à 1988, à l'occasion de la tenue du Sommet arabe qu'il a abrité. «Notre hôtel s'élève sur 14 étages dont 9 sont réservés pour l'hébergement avec 416 chambres, 30 suites, 8 appartements panoramiques et une suite présidentielle. Sa réhabilitation lui permettra de relancer le niveau de confort des lieux, la modernisation des équipements et la qualité des services offerts», indique le directeur général de l'hôtel. Une modernisation qui, selon lui, permettra à l'hôtel de se conformer aux normes internationales.

Le ministre a rappelé l'intérêt qu'accorde l'Etat au développement de ce secteur. Un intérêt qui se traduit à travers les dernières mesures de soutien fiscal et financier à la modernisation et la mise à niveau des établissements hôteliers, contenues dans la loi de finances complémentaire 2009. Par ailleurs, il a annoncé que des opérations similaires à celle de l'hôtel El-Aurassi concerneront dans l'avenir plusieurs établissements hôteliers publics et privés à travers le territoire national.

Rym Nasri